

IDENTITE DE L'INTERNE :

Nom _____ Prénom _____ Classe _____

Je soussigné(e), Madame / Monsieur _____ père / mère / responsable
légal de l'interne nommé(e) ci-dessus, déclare :

Santé à l'internat

- ☐ Je donnerai à Madame Boscher, le jour de la rentrée, une ordonnance valable pour toute l'année 2025/2026, pour du paracétamol au cas où mon enfant en aurait besoin. Je fournirai également la boîte de paracétamol.
- ☐ Mon enfant a un traitement à suivre toute l'année, je donnerai une copie de l'ordonnance et les médicaments correspondants le jour de la rentrée à Madame Boscher **et** à Madame Vilboux, l'infirmière.

Mercredi après-midi et soir

- ☐ Mon enfant rentrera tous les mercredis à mon domicile et sera de retour à l'internat le jeudi matin pour sa première heure de cours. Départ de l'Institut à la sortie des cours le mercredi. Le déjeuner et le dîner du mercredi ne seront pas facturés. Mon enfant aura le régime « Pensionnaire 7 repas par semaine »
- ☐ Mon enfant restera tous les mercredis au sein de l'internat et participera aux activités proposées l'après-midi (CDI, sports, jeux de société, détente aux foyers, arts-plastiques...). Le déjeuner sera obligatoirement pris au self de l'Institut. Les sorties en ville seront interdites. Mon enfant aura le régime « Pensionnaire 9 repas par semaine ».
- ☐ Mon enfant restera tous les mercredis au sein de l'internat et aura la possibilité de sortir en ville de 14h00 à 17h00 en autonomie (uniquement pour les lycéens). Le déjeuner sera obligatoirement pris au self de l'Institut. Mon enfant aura le régime « Pensionnaire 9 repas par semaine »

Sorties des lycéens (2nd/1^{ère}/Tale) - Lundis, Mardis et Jeudis soir entre 17h45 et 18h45

- ☐ Autorise mon enfant, s'il le souhaite, à quitter l'établissement les lundis, mardis et jeudis après les cours, entre 17h45 et 18h45. Il aura **une carte de sortie** et n'ira pas forcément en étude. S'il ne souhaite ni sortir, ni aller en étude, il pourra aussi rester au foyer.
- ☐ N'autorise pas mon enfant à sortir en dehors de l'établissement ; il sera donc présent chaque soir à l'internat dès 17h45 et se trouvera, s'il ne souhaite pas aller en étude, au foyer entre 17h45 et 18h45. Il aura **une carte de foyer**.
- ☐ N'autorise pas mon enfant ni à sortir ni à rester au foyer ; il sera donc présent chaque soir à l'internat dès 17h45 et se trouvera **obligatoirement en étude surveillée** entre 18h00 et 18h45. Mon enfant n'aura ni carte de sortie, ni carte de foyer.

Activité Equitation : 10 séances dans l'année (collège et lycée)

- ☐ Inscris mon enfant à la pratique de l'équitation **et joins le règlement par chèque de 165,00 € à l'ordre du Poney Club Le Picotin**. Attention, le nombre de place est limité, **inscription par ordre de date de retour avec le règlement (sans chèque, l'inscription ne sera pas maintenue).**

Niveau équestre de mon enfant : ☐ Débutant, ☐ Galop 1, ☐ Galop 2, ☐ Galop 3, ☐ Galop 4, ☐ Galop 5 et +

- ☐ N'inscris pas mon enfant à la pratique de l'équitation.

Activité Tennis : Pour toute l'année, 30 séances (collège et lycée)

- ☐ Préinscris mon enfant à la pratique du Tennis. Renseignements et règlement courant septembre.
Niveau de mon enfant : ☐ Débutant, ☐ a déjà pratiqué le tennis pendant _____ an(s).

Rappel : il y a uniquement 24 places (tirage au sort à la rentrée s'il y a plus de 24 préinscrits). S'il y a moins de 18 préinscrits, l'activité tennis ne pourra pas être maintenue.

- ☐ N'inscris pas mon enfant à la pratique du tennis.

Activité Musculation : Pour toute l'année, 30 séances (2nd/1^{ère}/Tale)

- ☐ Inscris mon enfant à la pratique de la musculation **et je joins le règlement par chèque de 140,00 € à l'ordre de Monsieur Paul DESPONT**. Rappel : il y a uniquement 20 places : **inscription par ordre de date de retour avec le règlement (sans chèque, l'inscription ne sera pas maintenue).**
- ☐ N'inscris pas mon enfant à la pratique de la musculation.

Activité Danse : Pour toute l'année, 30 séances (collège et lycée)

- ☐ Préinscrits mon enfant à la pratique de la danse (80€ par trimestre pour 1 discipline, 140€ par trimestre pour 2 disciplines ou 207€ par trimestre pour 3 disciplines). Renseignements et inscriptions définitives début septembre. Le règlement sera à donner à la rentrée directement au professeur de danse.
- Choix : ☐ Classique 11/14 ans, ☐ Classique 15 ans et +, ☐ Jazz 11 ans et +, ☐ Orientale 11 ans et +
☐ Technique Graham (contemporain américain) 15 ans et +
- ☐ N'inscris pas mon enfant à la pratique de la danse.

A _____, le _____

Signatures

Père, mère ou responsable légal :